



ASTEE



SAI

SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 7 000 000 DE DINARS

SIEGE SOCIAL 8, Rue 8601, Zone Industrielle Charguia I

REGISTRE COMMERCE B1109311996 - MATRICULE FISCAL 2404 BAM 000

RAPPORT D'ACTIVITE

&

ETATS FINANCIERS

EXERCICE 2013

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

18 JUILLET 2014

1° / ACTIVITE ET RESULTAT :

1.1 Exposé sur l'activité, la situation et les résultats de la STEQ :

L'exercice 2013 a été caractérisée par

- Une augmentation de 2,5% de la marge Brute 2013 par rapport à celui enregistré en 2012. En effet la marge brute passe de 7,8MD EN 2012 à 8,9 MD en 2013,
- Le total des charges (hors impôts sur bénéfices) enregistre une diminution de 1,5% (623 MD) En effet, ce total passe de 39,742 MD en 2012 à 39,119 MD en 2013,

ETAT DE RESULTAT COMPARE

RUBRIQUE	2013	2012	ECART
+ REVENUS	39 386	39 072	314
- COUT DES VENTES	-30 494	-31 253	759
= MARGE BRUTE	8 892	7 819	1 073
- CHARGES D'EXPLOITATION	-4 909	-5 075	166
+ PRODUITS D'EXPLOITATION	235	228	7
= RESULTAT D'EXPLOITATION	4 218	2 972	1 246
- CHARGES HORS EXPLOITATION	-3 543	-3 413	-130
+ PRODUITS HORS EXPLOITATION	142	228	-86
= RESULTAT AVANT IMPOTS	817	-213	1 030
- IMPOT SUR LES BENEFICES	-381	-297	- 84
= RESULTAT NET DE L'EXERCICE	436	-510	946

Du tableau de résultat comparé (2013/2012) découle les constatations suivantes

- Une baisse de 2,4% des coûts des ventes,
- Une évolution conséquente de la marge brute de l'ordre de 2,5% ,
- L'exercice 2013 s'est soldé par la réalisation d'un résultat bénéficiaire de l'ordre de 436 MD ,
- Le détail de l'ensemble des éléments de produits et de charges figure au niveau des notes aux états financiers

1.2 L'évolution des performances au cours des cinq dernières années :

DESIGNATION	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2010	31.12.2009
Ventes Totales (H T)	39 386	39 072	36 626	38 782	38 693
Coût des ventes	-30 494	-31 253	-29 659	-30 952	-30 814
Marge Brute	8 892	7 819	6 967	7 830	7 878
Résultat d'Exploitation	4 218	2 972	2 170	3 452	3 700
Résultat Avant Impôt	817	-213	165	1 452	1 592
Resultat Net (Après Impôt)	436	-510	65	1 003	1 546

1.3 Les événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de l'établissement du rapport :

Les principaux événements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de l'établissement dudit rapport sont

- La vente de l'ancien local sise au 5 rue 8603 Zone industrielle Charguia 1 Tunis ,
- L'obtention de la mainlevée auprès de la BIAT pour les trois crédits inscrit sur la totalité de la propriété constituée par la parcelle N°42, sise a la zone industrielle de la Charguia, Tunis dénomme « ARD EL KHAROOUBA » ,
- Une évolution des ventes a été enregistrée au terme du premier trimestre 2014 (+17% par rapport à 2013)

1.4 Evolution prévisible et perspectives d'avenir :

Malgré le contexte difficile connu par notre pays la société STEQ a réalisé au cours du 1^{er} trimestre 2014 une augmentation du chiffre d'affaire de l'ordre de 17% par rapport au 1^{er} trimestre 2013

Nous envisagions une augmentation de chiffre d'affaire de l'ordre de 4% soit 40,6 Millions de Dinars

Quant au résultat d'exploitation, nous espérons réaliser une compression des coûts afin d'aboutir à un résultat nettement supérieur a celui enregistré au titre de l'exercice 2013

2° / PARTICIPATIONS :

2.1 L'activité des sociétés du groupe STEQ :

Le pôle STEQ se compose des filiales suivantes

Societes	Pourcentage de Contrôle 2013	Régime juridique	Activite principale
PIMA	99%	SA	Commerce en détail des engins pour travaux et des Pieces de moteurs Industriels et Agricoles
EXPRESS ASCENSEUR	99%	SARL	Vente et installation des ascenseurs
EXPRESS INTERNATIONALE	79%	SARL	Exportation et Importation de marchandises et de produits, ainsi que tout genre d'operation de negoce international et de courtage
KOKET	82%	SARL	Promotion Immobiliere
MAISON TEMIMI	82%	SARL	Etudes et travaux de menuiserie, ébénisterie, équipements hôteliers et administratifs, agencement de toutes nature et en general tous travaux de bois
BAYA DISTRIBUTION	99%	SARL	Distribution et commercialisation en gros d'équipement electromenagere
BAYA COMPANY	95%	SARL	Importation, Installation, maintenance et la vente de toutes machines et materiel electriques, mécaniques et hydrauliques
EXPERT AUTO	98%	SARL	Commerce en gros et la distribution des pièces detaches pour tous type de vehicule
TUBTEC	60%	SARL	Fabrication de tout type de tuyaux, tubes, ouvrages et accessoires de montage en matière plastique, métallique ou composite ainsi que leur commercialisation.
CLIM	68%	SARL	Vente en gros et reparation des équipements de climatisation et de chauffage
PALMA	22%	SA	Fabrication du profile d'aluminium destinee a la construction et l'aménagement en aluminium

TANIT ALGER	88%	SA	Vente et installation des ascenseurs
BATIMA	99%	SARL	Commerce, Achat, Vente, Importation et Exportation des pieces, Equipements et materiel industriels, agricoles et de bâtiment ainsi que la réparation d'engins et autres
PATRIMOINE	78%	SARL	Pilotage et conseil dans le domaine du bâtiment et de la construction
BAGNOLE	49%	SARL	Entretien mecanique, electrique et de tôlerie, expertise, diagnostic et reparation de tous types d'automobile ainsi que la vente en detail des pieces de rechanges

2.2 Les prises de participations et/ou les aliénations :

Les acquisitions de titres de participation, au cours de l'exercice 2013, ont porté sur

- La participation à l'augmentation du capital « MERIDIANA » pour un montant de 400 000 D
- La participation à l'augmentation du capital « PALMA » de 6 000 actions pour un montant de 60 000 D
- L'acquisition de 375 actions « PIMA » pour un montant de 7 158 D

3° / ACTIONNARIAT :

3.1 Répartition du capital au 31 décembre 2013 :

Mr Jamel AREM	55%
Mme LAMIA AREM	1%
Societe EXPRESS ASCENSEUR	21%
Société CONSULT INTERNATIONAL	4%
Societe FLOWER	13%
Societe MY CAR	1%
STEQ (Actions régul)	1%
FLOTTANT	4%
TOTAL	100%

3.2 Information sur les conditions d'accès à l'assemblée générale :

Extrait des Statuts de la Société (Article 26 – Paragraphe 3)

« Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial

Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Ordinaires et Extraordinaires, sauf, ainsi qu'il est dit à l'article 11 ci-dessus, entente entre eux

La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont déterminés par le Conseil d'Administration »

3.3 Droit de vote de l'Assemblée Générale :

Extrait des Statuts de la Société (Article 26 – Paragraphe 6)

« Chaque Membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions

Le vote a lieu à main levée ou par tout autre moyen public décidé par l'Assemblée Générale, à moins que le scrutin secret ne soit demandé par un ou plusieurs Actionnaires représentant le dixième du capital social au moins. Le scrutin secret est obligatoire pour toutes les questions d'ordre personnel, comme la révocation des Administrateurs ou la mise en cause de leurs responsabilités

Aucun actionnaire ne peut voter, à titre personnel ou par procuration, lorsqu'il s'agit d'une décision lui attribuant un avantage personnel ou de statuer sur un différend entre lui et la société »

3.4 Aperçu sur le rachat et la revente des actions STEQ dans le cadre de l'opération de régulation du cours

□ CADRE LEGAL

- Article 19 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant reorganisation du Marché Financier ,
- Articles 76 et suivants du Règlement du Conseil du Marché Financier

□ DATES REPERES

- 12/12/2001 Autorisation, par l'AGE (4^{ème} résolution), du Conseil d'Administration à intervenir sur le marché boursier pour la régulation du cours ,
- 30/01/2002 Conclusion convention d'assistance avec la «COMPAGNIE GESTION & FINANCE» (CGF) ,
- 08/04/2002 Accord du Conseil du Marché Financier ,
- 10/04/2002 1^{er} Opération d'achat ,

- 22/06/2005 Renouvellement, par l'AGO (9^{ème} résolution) pour une durée de trois (3) ans, de l'autorisation accordée au Conseil d'Administration pour l'intervention sur le marché financier dans un but de régulation du cours ,
- 24/11/2005 Accord du Conseil du Marché Financier pour le renouvellement du programme de rachat ,
- 27/06/2008 Renouvellement, par l'AGO (10^{ème} résolution) pour une durée de trois (3) ans, de l'autorisation accordée au Conseil d'Administration pour l'intervention sur le marché financier dans un but de régulation du cours ,
- 24/06/2011 Renouvellement, par l'AGO (10^{ème} résolution) pour une durée de trois (3) ans, de l'autorisation accordée au Conseil d'Administration pour l'intervention sur le marché financier dans un but de régulation du cours ,

▫ LIMITES LEGALES DE L'INTERVENTION

- Nombre total maximum d'actions à racheter 60 200 actions (10% des actions déposées auprès de la STICODEVAM au mois de Novembre 2005) ,
- Nombre maximum d'actions à racheter par séance 25% de la moyenne des 30 dernières séances ,
- Durée de l'autorisation 3 Ans (24/06/11 → Date de tenue de l'Assemblée Générale qui aurait à statuer sur les comptes de l'exercice 2013) ,
- Financement du programme Fonds propres ,
- Fourchette d'intervention
 - Prix maximum d'achat 15 Dinars
 - Prix minimum de vente 5 Dinars

▫ SITUATION PORTEFEUILLE AU 31 DECEMBRE 2013

- | | |
|-----------------------|---------------------------|
| ▪ Quantité détenue | 19.216 Actions |
| ▪ Coût total d'achat | 150.183,441 Dinars |
| ▪ Cours Moyen pondéré | 7,816 Dinars |

4° / ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION :

4.1 Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration

Extrait des Statuts de la Société (Article 14)

« La société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins et de douze au plus, pris parmi les actionnaires ou des tiers non actionnaires, élus par l'Assemblée Générale et n'étant pas frappés d'incapacités, d'incompatibilités ou de déchéances prévues par la loi

Le nombre des membres du Conseil d'Administration non actionnaires ne doit en aucun cas dépasser le tiers (1/3) du nombre total des Administrateurs

Ces derniers doivent être nommés pour leur savoir-faire ou leur compétence ou parmi les personnes physiques ou morales exerçant un contrôle indirect sur la société ou sur lesquelles la société exerce un contrôle direct ou indirect ou parmi les salariés de la société

S'ils ont été nommés parmi les salariés de la société, le cumul des deux qualités n'est possible pour le salarié que si son contrat de travail est antérieur de cinq années au moins à sa nomination comme membre au Conseil d'Administration et correspond à un emploi effectif »

Extrait des Statuts de la Société (Article 15)

« Lorsqu'une personne morale est nommée membre du Conseil d'Administration, elle est tenue de nommer un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et encourt les mêmes responsabilités civile et pénale que s'il était Administrateur en son nom propre sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente

Lorsque le représentant de la personne morale perd sa qualité pour quelque motif que se soit, celle-ci est tenue de pourvoir en même temps à son remplacement

Un ou plusieurs Administrateurs peuvent se faire représenter par un mandataire Administrateur ou faisant partie de sa famille jusqu'au deuxième degré par une délégation spéciale si elle est possible »

5 STATISTIQUES DE LA VALEUR « STEQ » SUR LE MARCHÉ BOURSIER POUR L'ENSEMBLE DE L'ANNEE 2013

□ <u>Cours d'Ouverture 2013</u>	10,810 Dinars
□ <u>Cours de Clôture 2013</u>	10,300 Dinars
□ <u>Plus Haut Cours 2013</u>	10,300 Dinars
□ <u>Plus Bas Cours 2013</u>	04,320 Dinars
□ <u>Cours Moyen 2013</u>	09,065 Dinars
□ <u>Nombre d'échanges</u>	98 Opérations
□ <u>Titres traités</u>	8 566 Titres
□ <u>Capitaux traités</u>	72 285 Dinars
□ <u>Capitalisation boursière</u>	12 691 000Dinars

(Source Site internet de la Bourse des valeurs mobilières de Tunis - www.bvmt.com.tn)

6° / AFFECTATION DES RESULTAT :

6 1 Bref rappel des dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats :

Extrait des Statuts de la Société (Article 31)

« Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce après déduction de ce qui suit

- Une fraction égale à 5% du bénéfice, déterminé comme ci-dessus indiqué, au titre de réserves légales. Ce prélevement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social ,
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés ,
- Les réserves statutaires »

6 2 Le tableau de mouvement des capitaux propres :

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES	CAPITAL SOCIAL	RESERVE LEGALE	RESERVES GENERALES	RESERVES SPECIALES	AVOIRS DES ACTIONN	REPORT A NOUVEAU	RESULTAT	TOTAL DES CAPITAUX
Solde au 31/12/2010	7 000 000	1 000 000	377 269	2 866 234	-150 184	3 266 234	1 002 722	15 362 275
Affectation du Resultat 2010				180 000		822 722	1 002 722	0
Dividende verse						-700 000		-700 000
Reserve pour fonds social				7 115				7 115
Produits/cession act ^{os} STEQ det								0
Dividende/act ^{os} STEQ detenues						9 608		9 608
Avoirs des actionnaires								0
Bene fice net de l'exercice 2011							64 751	64 751
Solde au 31/12/2011	7 000 000	1 000 000	377 269	3 053 349	-150 184	3 398 564	64 751	14 743 749
Affectation du Resultat 2011						64 751	-64 751	0
Dividende verse								0
Reserve pour fonds social				6 986				6 986
Produits/cession act ^{os} STEQ det								0
Dividende/act ^{os} STEQ detenues								0
Avoirs des actionnaires								0
Bene fice net de l'exercice 2012							(510 067)	(510 067)
Solde au 31/12/2012	7 000 000	1 000 000	377 269	3 060 335	-150 184	3 463 315	(510 067)	14 240 668
Affectation du Resultat 2012				60 000		(570 067)	(510 067)	0
Dividende verse								0
Reserve pour fonds social				4 485				4 485
Produits/cession act ^{os} STEQ det								0
Dividende/act ^{os} STEQ detenues								0
Avoirs des actionnaires								0
Bene fice net de l'exercice 2013							436 189	(510 067)
Solde au 31/12/2013	7 000 000	1 000 000	377 269	3 124 820	-150 184	2 893 248	436 189	14 681 342

7° / ELEMENTS SUR LE CONTROLE INTERNE :

7.1 Définition et objectifs de la société en matière de procédures de contrôle interne :

Le §7 de la deuxième partie de la norme comptable générale NCT 01 définit le contrôle interne comme étant un processus mis en œuvre par la direction, la hiérarchie, le personnel d'une entreprise, et destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants

- Promouvoir l'efficacité et l'efficacités ,
- Protéger les actifs ,
- Garantir la fiabilité de l'information financière ,
- Assurer la conformité aux dispositions légales et réglementaires

Les procédures de contrôle interne en vigueur dans la société ont pour objet

- D'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ,
- D'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés

7.2 Environnement du contrôle interne :

Du fait de la taille réduite de la structure de la « STEQ » et de la proximité du management avec les opérationnels, l'implication de la direction générale et des responsables opérationnels est forte en matière d'application du système de contrôle interne. Cette implication s'articule autour des points clés suivants

- domaines de responsabilités clairement établis ,
- principe de délégation et supervision ,
- séparation des tâches entre les fonctions d'autorisation, de contrôle, d'enregistrement et de paiement ,
- distinction entre les opérateurs qui engagent les opérations et ceux chargés de leur validation, leur suivi ou leur règlement ,

- contrôles de détection à tous les niveaux, qu'ils soient d'ordre purement financier ou plus technique (intrusions, sécurité informatique, fraude, etc) ,
- matérialisation systématique des vérifications effectuées par des visas

Enfin, la société s'appuie fortement sur son capital humain autour des axes suivants

- sensibilisation à l'éthique et au besoin de contrôle ,
- politique de fidélisation des collaborateurs ,
- politique de responsabilisation et de motivation

7.3 Description des activités et procédures de contrôle interne mises en place :

La société est dotée d'une organisation de contrôle à trois niveaux

- 1 le premier niveau de contrôle est exercé par chaque collaborateur, en fonction des responsabilités qui ont été explicitement déléguées, des procédures applicables à l'activité qu'il exerce et des instructions communiquées par sa hiérarchie ,
- 2 le second niveau de contrôle est exercé par la hiérarchie, dans le cadre du processus normal de supervision, tel que défini par les procédures en vigueur Les Directeurs sont donc partie prenante du bon fonctionnement du système de contrôle interne ,
- 3 le troisième niveau de contrôle est du ressort de la Direction Générale ou de fonctions spécialisées, indépendantes des activités contrôlées et rapportant directement à la Direction Générale (missions d'audit externe sur le système d'information, contrôle et certification des comptes du Commissaire Aux Comptes)

7.4 Elaboration et traitement de l'information comptable et financière :

L'objectif principal des comptes annuels est de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats d'une société

La comptabilité de la « STEQ » est tenue en interne au moyen du logiciel « SAGE »

Une situation intermédiaire (au 30 Juin) et annuelle des comptes est élaborée et arrêtée par le Conseil d'Administration

Les Commissaires aux comptes sont associés à l'ensemble du processus de contrôle de l'information financière et comptable dans un souci d'efficacité et de transparence Dans le cadre de leurs diligences, les Commissaires aux comptes et son équipe d'auditeurs procèdent à l'analyse des procédures comptables et à l'évaluation des systèmes de contrôle interne en vigueur aux seules fins de déterminer la nature, la période et l'étendue de leurs contrôles Ils émettent des recommandations à l'intention de la Direction Générale Enfin, ils vérifient la cohérence entre le rapport de

gestion et les états financiers comptables, ainsi que la cohérence de l'ensemble avec les éléments audités. L'exercice de ces diligences leur permet d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes qu'ils certifient ne comportent pas d'anomalies significatives.

I- ETATS FINANCIERS ANNUELS

BILAN
ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013
(Montants exprimés en dinar tunisien)

ACTIFS	Notes	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations incorporelles		55 588	54 088
Moins amortissements		-41 798	-38 917
Moins provisions		-10 000	-10 000
<i>Immobilisations incorporelles nettes</i>	1	<u>3 790</u>	<u>5 171</u>
Immobilisations corporelles		14 299 449	14 084 833
Moins amortissements		-3 927 620	-3 438 495
<i>Immobilisations corporelles nettes</i>	2	<u>10 371 829</u>	<u>10 646 338</u>
Immobilisations financières		19 031 194	18 562 937
Moins provisions		811 521	-810 771
<i>Immobilisations financières nettes</i>	3	<u>18 219 673</u>	<u>17 752 166</u>
Total net des actifs immobilisés		<u>28 595 292</u>	<u>28 403 675</u>
Autres actifs non courants			-
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	ANC	<u>28 595 292</u>	<u>28 403 675</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks		5 650 849	5 477 128
Moins provisions		-888 169	-922 892
<i>Stocks nets</i>	4	<u>4 762 680</u>	<u>4 554 236</u>
Clients et comptes rattachés		7 238 148	6 248 394
Moins provisions		-1 406 518	-1 383 181
<i>Clients nets</i>	5	<u>5 831 630</u>	<u>4 865 213</u>
Autres actifs courants		4 294 580	3 018 630
Moins provisions		-553 519	-425 030
<i>Autres actifs courants nets</i>	6	<u>3 741 061</u>	<u>2 593 600</u>
Placements et autres actifs financiers		3 035 345	2 328 383
Moins provisions		-1 786 304	-1 370 926
<i>Placements nets</i>	7	<u>1 249 041</u>	<u>957 457</u>
Liquidités et équivalents de liquidités	8	<u>2 764 168</u>	<u>968 954</u>
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	AC	<u>18 348 580</u>	<u>13 939 460</u>
TOTAL DES ACTIFS	A	<u>46 943 872</u>	<u>42 343 135</u>

BILAN
ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013
(Montants exprimés en dinar tunisien)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social		7 000 000	7 000 000
Réserves		4 333 503	4 273 503
Réserves pour fonds social		168 585	164 100
Avoirs des actionnaires		-150 183	-150 183
Résultats reportés		2 893 248	3 463 315
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT	9	14 245 153	14 750 735
Resultat de l'exercice		-436 189	510 067
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	CP	14 681 342	14 240 668
<u>PASSIFS</u>			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts	10	5 215 429	7 109 956
Autres passifs financiers			
Provisions		5 440	5 440
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	PNC	5 220 869	7 115 396
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	11	9 236 281	5 856 147
Autres passifs courants	12	2 446 761	1 243 319
Autres passifs financiers	13	13 269 786	11 179 664
Concours bancaires	14	2 088 833	2 707 941
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	PC	27 041 661	20 987 071
TOTAL DES PASSIFS	P	32 262 530	28 102 467
TOTAL CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		46 943 872	42 343 135

ETAT DE RESULTAT
PERIODE DE 01 JANVIER 2013 AU 31 DECEMBRE 2013
(Montants exprimés en dinar tunisien)

Désignation	Notes	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
Revenus	R1	39 385 787	39 072 592
Coût des ventes	R2	-30 493 727	-31 253 228
MARGE BRUTE		<u>8 892 060</u>	<u>7 819 364</u>
Autres produits d'exploitation	R3	234 997	228 593
Frais de distribution	R4	2 459 613	-2 265 423
Frais d'administration	R5	2 045 606	-2 494 855
Autres charges d'exploitation		-403 851	-315 176
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>4 217 987</u>	<u>2 972 503</u>
Charges financières nettes	R6	-3 500 674	-3 395 856
Produits financiers	R7	51 974	49 697
Autres gains ordinaires	R8	90 795	178 279
Autres pertes ordinaires		-42 613	-17 609
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>817 469</u>	<u>-212 986</u>
Impot sur les bénéfices	R9	381 280	-297 081
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		<u>436 189</u>	<u>-510 067</u>
Eléments extraordinaires (Gains/pertes)			-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		<u>436 189</u>	<u>-510 067</u>
Effets des modifications comptables (net d'impôt)			-
RESULTAT APRES MODIF COMPTABLES		<u>436 189</u>	<u>-510 067</u>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
PERIODE DE 01 JANVIER 2013 AU 31 DECEMBRE 2013
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Notes	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
<u>Flux de Trésorerie liés à l'exploitation</u>			
Incaissements reçus des clients	11.X1	45 131 288	46 881 063
Sommes versées aux fournisseurs	11.X2	-16 899 054	-23 597 760
Sommes versées au personnel & organismes sociaux	11.X3	-2 274 630	-2 271 603
Paiements à l'Etat	11.X4	-10 179 092	-10 048 392
Intérêts de gestion payés	11.X5	-2 973 934	-1 676 208
Autres Encaissements	11.X6	262 159	692 445
Autres Décaissements	11.X7	-7 000	-164 064
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	FEX	13 059 737	9 815 481
<u>Flux de Trésorerie liés aux activités d'investissements</u>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles & incorporelles	I11	-412 382	608 720
Incaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles & incorporelles	I12	112 700	14 000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob. Financières	I13	-460 000	-767 687
Incaissements provenant de la cession d'immob. Financières	I14	1 000 000	391 680
Autres Incaissements	I15	-	289 315
Autres Décaissements	I16	-707 000	-1 819 646
Flux de trésorerie affecté aux activités d'investissements	FI	-466 682	-2 501 058
<u>Flux de Trésorerie liés aux activités de financement</u>			
Incaissement dividendes			-
Dividendes & autres distributions		-	
Incaissements provenant des emprunts	11.F1	16 733 584	19 648 651
Remboursement d'emprunts	11.F2	-26 912 318	-26 578 700
Autres Encaissements		-	1 200
Flux de trésorerie affecté aux activités de financement	FF	-10 178 734	-6 928 849
Incidences des variations de taux de change sur les liquidités & équivalents de liquidités			-
Variations de trésorerie		2 414 321	385 574
Trésorerie au début de l'exercice		-1 737 868	-2 123 442
Trésorerie à la fin de l'exercice		676 453	-1 737 868

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION
PERIODE DE 01 JANVIER 2013 AU 31 DECEMBRE 2013
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	31 Décembre 2013	%	31 Décembre 2012	%
Ventes de marchandises	39 385 787	100%	34 072 592	100%
Coût d'achat de marchandises vendues	-30 493 727	-77%	31 253 228	80%
MARGE BRUTE	8 892 059	23%	7 819 364	20%
Autres charges externes	1 738 634	4%	1 682 177	4%
Autres produits d'exploitation	213 385	1%	225 966	1%
VALEUR AJOUTEE BRUTE	7 366 811	19%	6 363 153	16%
Charges de personnel	-2 175 742	-6%	-2 517 154	-6%
Impôts et taxes	-219 189	-1%	-190 086	0%
Subventions d'exploitation	21 612	0%	2 627	0%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	4 993 491	13%	3 658 540	9%
Autres produits et gains	90 795	0%	76 871	0%
Produits financiers	51 974	0%	49 697	0%
Autres charges et pertes	-42 613	0%	-17 609	0%
Charges financières	-3 047 879	-8%	-2 350 756	-6%
Dotations aux amortissements & provisions	-1 753 680	-4%	-3 118 004	-8%
Reprises sur provisions & amortissements	525 381	1%	1 518 275	4%
RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOT	817 469	2%	-212 986	-1%
Impôt sur les sociétés	-381 280	-1%	-297 081	-1%
RESULTAT ORDINAIRE APRES IMPOT	436 189	1%	-510 067	-1%
Effets des modifications comptables	-	-	-	-
RESULTAT NET APRES MODIF COMPTABLES	436 189	1%	-510 067	-1%

TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES & PRODUITS PAR NATURE AUX CHARGES & PRODUITS PAR DESTINATION

LISTE DES COMPTES DE CHARGES & DES COMPTES DE PRODUITS	VENTILATION											
	MONTANT	REVENUS	COLLECTES	AUTRES PRODUITS	FRAN		CHARGES FINANCIERES	CHARGES FINANCIERES	REVENUS FINANCIERS	REVENUS FINANCIERS		
					EXPLOITATION	PROFIT					EXPLOITATION	FINANCIERES
PAR NATURE	VENTES			EXPLOITATION	PROFIT	EXPLOITATION	FINANCIERES	FINANCIERES	FINANCIERES	FINANCIERES		
STOCK INITIAL DE MARCHANDISES	5 477 128		5 477 128									
STOCK FINAL DE MARCHANDISES	5 650 849		5 650 849									
VARIATION DES STOCKS	173 720		173 720									
ACHATS	31 064 383											
ACHATS NON STOCKES	380 015					380 015						
ACHATS LOCAUX MSES	899 078		899 078									
ACHATS ETRANGERS MSES	27 118 721		27 118 721									
FRAS / ACHATS ETRANGERS	3 148 485		3 148 485									
RRR OBTENUS	400 080		-400 080									
SERVICES EXTERIEURS	294 988											
LOCATIONS	0					0						
ENTRETIEN & REPARATIONS	214 409					128 045		85 703				
PRIME S D'ASSURANTS	77 007					40 204		30 803				
ETUDES RECHERCHES & DIVERS SERVICES EXTERIEURS	3 569					2 147		1 428				
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 198 038											
PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENTREPRISE	48 374							48 374				
REMUNERATION D'INTERMEDIAIRES & HONORAIRES	343 325							343 325				
PUBLICITE, PUBLICATIONS & RELATIONS PUBLIQUES	80 054							80 054				
REDEVANCES P. COM. MARQUE	118 549					118 549						
TRANSPORTS DE BIENS & DIVERS	84 820					16 904		67 850				
DEPLACEMENTS MISSIONS & RECEPTIONS	218 119					174 405		43 624				
FRAS POSTAUX & TRAS DE TELECOMMUNICATIONS	120 753					90 602		24 151				
SERVICES BANCAIRES & ASSIMILES	177 144							177 144				
CHARGES DIVERSES ORDINAIRES	42 813								42 813			
CHARGES DE PERSONNEL	2 878 792											
SALAIRE S PERSONNEL ADMINISTRATIF	880 985							880 985				
SALAIRE S PERSONNEL COMMERCIAL	1 130 833					1 130 833						
COTISATIONS PATRONALES / SALAIRE ADMINISTRATIF	140 115							140 115				
COTISATIONS PATRONALES / SALAIRE COMMERCIAL	193 197					193 197						
ACCIDENTS DE TRAVAIL / SALAIRE ADMINISTRATIF	4 414							4 414				
ACCIDENTS DE TRAVAIL / SALAIRE COMMERCIAL	5 830					5 830						
CNSS DIRECTEUR GENERAL	7 945							7 945				
CNSS RETRAITE COMPLEMENTAIRE	35 223					10 507		24 653				
ASSURANCE GROUPE	73 060					22 191		51 779				
CONGES PAYES	8 438					2 531		5 907				
PROVISION PRIME INTERESSEMENT	83 843					27 440		56 403				
CHARGES FINANCIERES	3 082 403											
CHARGES D'INTERETS	1 983 921							1 983 921				
PERTES DE CHANGE	1 078 483							1 078 483				
IMPOTS, TAXES & VERSEMENTS ASSIMILES	219 189											
T.F.P.	43 050					23 310		10 780				
T. P. P. O. L. O. S.	21 540					11 050		9 890				
T.C.L.	92 640							112 640				
AUTRES IMPOTS & TAXES	61 901							61 901				
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & AUX PROV.	1 781 889											
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS MATERIEL	2 881							2 881				
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS IMMOBILIER	692 188					461 413		230 770				
DOTATIONS AUX PROVISIONS	1 058 011							1 058 011				
VENTES DE MARCHANDISES	39 388 787											
PRODUITS DIVERS ORDINAIRES	294 181											
REVENUS DE SIMILAIRES NON AFFECTES AUX ACTIVITES	213 380			213 380								
JECTIONS DE PRESENCE & TANTIEMES	1 250							1 250				
PRODUITS NETS / CESSON D'IMMOBILISATIONS	45 601							45 601				
PRODUITS DIVERS	43 884							43 884				
SUBVENTION D'EXPLOITATION	21 612					21 612						
PRODUITS FINANCIERS	66 459											
PRODUITS DE PARTICIPATIONS	51 974									51 974		
GAINS DE CHANGE	14 525							14 525				
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	626 381									0		
TRANSFERTS DE CHARGES	642 364					12 060		529 385				
		39 388 787	-30 483 727		234 997	2 489 813	2 048 808	-403 881	-3 600 874	-42 813	90 798	61 974
MARGE BRUTE	8 892 069											
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS	817 469											

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Société Tunisienne d'Équipement « STEQ » est une société anonyme créée en 1978, dont le capital social est de 7 000 000 dinars réparti en 1 400 000 actions de 5 dinars chacune

Son siège social est domicilié au n° 8, Rue 8601 Zone Industrielle Charguia I, Tunis Ville

La société a pour principale activité l'achat et la vente en gros de pièces de rechanges autos et poids lourds

REFERENTIEL COMPTABLE

1. DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers de la « STEQ » sont établis et arrêtés conformément aux dispositions et aux conventions comptables énoncées par le système comptable des entreprises (Arrête du Ministre des Finances du 31 décembre 1996)

Les états financiers qui en découlent sont établis par la société selon le modèle de référence

Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur

2. CONVENTIONS ET NORMES COMPTABLES APPLIQUEES

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière sont présentées conformément au cadre conceptuel comptable

Les méthodes comptables retenues par la société sont en conformité avec les normes comptables mises en vigueur en 1997 par l'arrête du Ministère des Finances du 30 décembre 1996

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des comptes, se résument comme suit

2.1 LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES

Les immobilisations sont enregistrées à leur prix d'achat en hors taxes déductibles augmenté des frais directs d'acquisition

Ces immobilisations sont amorties linéairement. La règle du prorata temporis est appliquée pour les acquisitions faites au cours de l'exercice

Les taux d'amortissement utilisés sont les suivants

Désignation	Taux	Methodes
Logiciels	33,33 %	Lineaire
Constructions	5 %	Lineaire
Materiel & Outillage	15 %	Lineaire
A A I	10 %	Lineaire
Materiel de Transport	20 %	Lineaire
Equipement de Bureau	20 %	Lineaire
Materiel Informatique	33,33 %	Lineaire

Les dépenses postérieures relatives aux immobilisations corporelles sont ajoutées aux valeurs comptables de celles-ci lors de sa contribution à l'amélioration des rendements futurs attendus

2.2 IMMOBILISATIONS ACQUISES EN LEASING

Les immobilisations exploitées dans le cadre de contrats de Leasing (contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2008) sont enregistrées parmi les immobilisations corporelles de la société à leurs prix d'acquisition auprès des établissements de Leasing (en hors TVA déductible)

Ces immobilisations sont amorties sur la base de la durée du contrat sans que cette durée ne soit inférieure à une durée minimale fixée par le décret n° 2008-492

2.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition

À la fin de la période, les titres cotés en bourse sont évalués à la valeur de marché, les plus-values latentes ne sont pas constatées, alors que les moins-values dégagées sont provisionnées

Les titres non-cotés sont évalués à la date de clôture à leur juste valeur correspondante soit au prix retenu dans les transactions récentes, soit à leur valeur mathématique. Dans les deux cas, les dépréciations constatées font l'objet de provisions, alors que les plus-values potentielles ne sont pas prises en compte

2.4 LES VALEURS D'EXPLOITATION

Les stocks de la « STEQ » sont évalués conformément à la norme NC n° 4

Les articles achetés par la société, sont évalués au coût d'acquisition à l'exception des articles non-mouvementés qui font l'objet d'une provision selon la politique approuvée par le conseil d'administration réuni en date du 23 août 2006

Ce coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par l'entreprise, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés

Compte tenu de l'interchangeabilité de ces éléments, la formule pratiquée pour la valorisation des stocks de la « STEQ » est la méthode du coût moyen pondéré

Conformément à la norme NC n° 4, la « STEQ » a procédé au 31 décembre 2013 à l'évaluation de la recevabilité de la valeur de ses stocks. Des provisions sont constituées pour traduire la dépréciation de la valeur des stocks gelés, des stocks à marge négative et des stocks à rotation lente. Par contre, les stocks à rotation moyenne ou élevée ne sont pas provisionnés. Les critères de provisions appliqués sont approuvés par le conseil d'administration réuni en date du 23 août 2006.

2.5 LES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances sont évaluées sur la base de leur valeur d'entrée en toutes taxes comprises. Les créances compromises, ont fait l'objet d'une provision estimée compte tenu des possibilités de recouvrement établies à la date de clôture.

Les provisions sont déterminées conformément aux critères approuvés par le conseil d'administration réuni en date du 23 août 2006 en fonction de la classification des impayés et des taux de provisions arrêtés comme suit :

AGE IMPAYE	TAUX
COMPRIS ENTRE 90 JOURS ET 180 JOURS	25%
COMPRIS ENTRE 180 JOURS ET 360 JOURS	50%
SUPERIEUR A 360 JOURS	100%

2.6 REGIME FISCAL

La « STEQ » est régie par les textes du droit commun. De ce fait, elle est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux de 30%, conformément à l'article premier de la loi 2006-80 du 18 décembre 2006, relative à la réduction des taux de l'impôt et à l'allègement de la pression fiscale sur les entreprises, modifiant l'article 49 du code de l'IRPP et de l'IS.

2.7 UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la « STEQ » sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaies étrangères ont été convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

2.4 PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

La présentation des états financiers annuels de la société n'a pas connu de changements significatifs par rapport à l'exercice précédent.

NOTES RELATIVES AU BILAN

NOTE ANC - ACTIFS NON COURANTS :

Au 31 décembre 2013, cette rubrique totalise un montant net de 28 595 291 D1 contre 28 403 675 D1 au 31 décembre 2012

In D1

Désignation	Note	VCN	VCN
		31 12 2013	31 12 2012
Immobilisations Incorporelles	1	3790	5 171
Immobilisations Corporelles	2	10 371 829	10 646 338
Immobilisations Financières	3	18 219 673	17 752 166
Total des actifs non courants		28 595 292	28 403 675

NOTE 1 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles totalisent au 31 décembre 2013, une valeur brute de 55 588 D1 soit une augmentation de 1500 D1 relative à l'acquisition de la licence du logiciel de suivi du parc automobile GPRS

La provision constatée au niveau de ce poste 10 000 D1 est rattachée à la situation du fonds de commerce associé à l'ancien local de la société (Rue Houcine Bouzaïene – Lunis)

Le détail des variations enregistrées au niveau des immobilisations incorporelles figure au niveau du tableau suivant

In D1

Libellé	Valeur Brut				Amortissements				VCN	
	Début	Acqui	Cession	Reclass	Valeur au 31 12 13	Amortiss Antérieur	Dotation	Cession		Amortiss cumulées
Logiciel	44 088	1 500			45 588	38 917	2 881		41 798	3 790
Fonds de commerce	10 000	-	-		10 000	10 000	-		10 000	0
Total	54 088	1 500	-	-	55 588	48 917	2 881	-	51 598	3 790

NOTE 2 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles totalisent au 31 décembre 2013 une valeur brute de 14 299 449 D1 contre 14 084 833 D1 au 31 décembre 2012, soit une augmentation nette de 214 616 D1 (580 532 D1 d'acquisitions contre 365 916 D1 de cessions)

Les principaux comptes d'immobilisations concernés par ces variations sont les suivants

- **Terrain** Augmentation de la valeur du terrain sis à la Charguia suite au paiement du complément du droit d'enregistrement
- **Bâtiments** Acquisition d'un appartement sis à « ELMOUROUJ 5 » contre apurement de solde d'un client pour une valeur de 61 605 D1

- **AAI** Agencement administratif pour un montant de 120 064 DI .
- **Matériel de transport** Acquisition de six véhicules et un camion pour un montant de 309 745 DI contre la cession de sept véhicules pour un montant brut de 365 916 DI .
- **Equippedement de bureaux** Augmentation de 20 282 DI suite à l'acquisition de chaises de bureau pour un montant de 12 788 DI un réfrigérateur et 2 deux GSM à usage commercial pour un montant de 2 118 DI un coffre-fort pour un montant de 1 317 DI et autres équipements pour un montant de 4 059 DI

Le détail des variations enregistrées au niveau des immobilisations corporelles figure au niveau du tableau suivant

Libellé	Valeur Brute				Amortissements				VCN	
	Valeur au 31/12/12	Acquisit	Cession	Recl	Valeur au 31/12/13	Amortiss Antérieur	Dotation	Cession		Amortiss Cumulés
Terrain	2 497 922	46 804	0	0	2 544 726	0	0	0	0	2 544 726
Batiments	6 067 817	61 605	0	0	6 129 422	960 793	302 562	0	1 263 355	4 866 067
Agenc Amen Insta	1 951 362	120 064	0	0	2 071 426	1 183 671	110 312	0	1 293 983	777 443
Matériel industriel	23 149	253	0	0	23 402	11 323	2 657	0	13 980	9 422
Matériel de transport ①	1 125 080	313 572	365 916	0	1 072 736	760 481	157 929	203 063	715 347	357 389
Equippedement de Bureau	222 656	20 282	0	0	242 938	165 829	22 412	0	188 211	54 697
Matériel Informatique	466 827	15 162	0	0	481 989	356 398	96 316	0	452 714	29 275
Immobilisation en Cours ②	1 730 020	2 790	0	0	1 732 810	0	0	0	0	1 732 810
Total	14 084 833	580 532	365 916	0	14 299 449	3 438 495	692 188	203 063	3 927 620	10 371 829

① Les mouvements de l'exercice sur la rubrique matériel de transport se détaillent comme suit

- Les acquisitions de l'exercice se détaillent comme suit

Libellé	Montant
PARTNER	20 000
FIAT GRANDI PUNTO	20 000
3 BERLINGO	60 000
CAMION	60 000
MERCEDES CLASBLN2	149 745
Autres	3 827
Total	313 572

- Le résultat de la cession de l'exercice, se détaille comme suit

Désignation	Valeur Brute	Cumul Amortissement	VCN	Prix de Cession	(+/-) valeur
ISUZU	8 500	-8 500	-	7 000	7 000
LAND ROVER	180 275	-81 575	98 700	75 000	23 700
CLIO	16 854	-16 854	-	11 500	11 500
IVECO	36 532	-36 532	-	12 000	12 000
CLIO	1 308	-1 308	-	6 000	6 000
MERCEDES SPRINTER	26 500	25 613	887	8 200	7 313
PLUGLOT RCZ	95 947	-32 681	63 266	65 114	1 849
TOTAL	365 916	-203 063	162 853	184 814	21 961

② Les immobilisations en cours correspondent principalement aux travaux de construction du deuxième étage (département administratif) du nouveau siège social sis au 8 rue 8601 Z.I Charguia I. La société a suspendu momentanément ces travaux et a réservé les fonds initialement alloués à cette construction pour l'extension de ses activités d'exploitation.

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2013 un montant brut de 19 031 194 DT contre 18 562 937 DT au 31 décembre 2012 soit une augmentation de 468 257 DT, se ventile comme suit

		En DT	
DESIGNATION	NOIF	31/12/2013	31/12/2012
TITRES DE PARTICIPATIONS	03 janv	18 932 887	18 465 729
PRETS AU PERSONNEL		52 767	47 314
CAUTIONS DOUANIERES ACCORDEES		45 540	49 894
TOTAL BRUT		19 031 194	18 562 937
PROVISIONS / TITRES DE PARTICIPATIONS	03 janv	778 834	-778 834
PROVISIONS /PRETS AU PERSONNEL		-1 100	-1 100
PROVISIONS / CAUTIONS ACCORDEES		-31 587	30 837
TOTAL PROVISIONS		-811 521	-810 771
TOTAL NFI		18 219 673	17 752 166

3.1 Titres de participations

Les mouvements enregistrés au niveau des titres de participation se résument comme suit

- La participation à l'augmentation du capital « MERIDIANA » de 40 000 actions pour un montant de 400 000 DT
- La participation à l'augmentation du capital « PALMA » de 6 000 actions pour un montant de 60 000 DT
- L'acquisition de 375 actions « PIMA » pour un montant de 7 158 DT

Les détails de la composition du portefeuille titre de participation ainsi que les variations enregistrées et les provisions constatées par nature de participation se présentent au niveau du tableau suivant

TITRES DE PARTICIPATIONS	SOLDE INITIAL			ACQUISITION			CESSIONS			SOLDE FINAL			PROV	VCN
	NBRE	CMP	MONTANT	NBRE	CMP	MONTANT	NBRE	CMP	MONTANT	NBRE	CMP	MONTANT		
PIMA	438 586	10 68	4 684 654	375	19 09	7 158				438 961	10 69	4 691 812		4 691 812
BTS (*)	700	10 00	7 000							700	10 00	7 000		7 000
DAR EDDOHEN	500	100 00	50 000							500	100 00	50 000	50 000	0
GRANADA HOTEL	44 287	10 00	442 889							44 287	10 00	442 889		442 889
KOKEL	22 547	106 98	2 412 004							22 547	106 98	2 412 004		2 412 004
EXPRESS INTERNATIONAL	6 000	10 00	60 000							6 000	10 00	60 000		60 000
MAISON IMIMI	17 166	102 63	1 761 789							17 166	102 63	1 761 789		1 761 789
JARGER	14 000	10 00	140 000							14 000	10 00	140 000	45 731	94 269
JNAYNA	2 625	100 00	262 500							2 625	100 00	262 500		262 500
SHAMSY	27 773	4 60	127 780							27 773	4 60	127 780	127 780	0
PAIMA	43 843	11 68	512 273	6 000	10 00	60 000				49 843	11 48	572 273	455 323	116 950
SEE PATRIMOINE	17 233	100 00	1 723 300							17 233	100 00	1 723 300		1 723 300
MIRIDIANA	120 126	21 14	2 539 290	40 000	10 00	400 000				160 126	18 36	2 939 290		2 939 290
BAYA DISTRIBUTION	10 000	10 00	100 000							10 000	10 00	100 000	100 000	0
JNAYNAT EL MANAR	50 060	53 26	2 666 000							50 060	53 26	2 666 000		2 666 000
CEIM	625	10 00	6 250							625	10 00	6 250		6 250
SEE EXPERT AUTO	79 000	10 00	790 000							79 000	10 00	790 000		790 000
SEE SHIS	1 800	100 00	180 000							1 800	100 00	180 000		180 000
TOTAL			18 465 729			467 158			0			18 932 887	778 834	18 154 053

(*) La confirmation reçue de la banque « BIS » comporte un écart négatif de 600 actions

NOTE AC - ACTIFS COURANTS :

Les actifs courants s'élèvent, au 31 décembre 2013, à 18 348 580 DJI contre 13 939 460 DJI au 31 décembre 2012. Le tableau suivant présente le détail comparé de cette rubrique

Désignation	NOTE	In DJI	
		SOLDE 31 12 2013	SOLDE 31 12 2012
STOCKS	4	4 762 680	4 554 236
CLIENTS & COMPTES RATTACHÉS	5	5 831 630	4 865 213
AUTRES ACTIFS COURANTS	6	3 741 061	2 593 600
PLACEMENTS & AUTRES ACTIFS FINANCIERS	7	1 249 041	957 457
LIQUIDITES & EQUIVALENTS LIQUIDES	8	2 764 168	968 954
TOTAL		18 348 580	13 939 460

NOTE 4 – STOCKS DE MARCHANDISES

Cette rubrique totalise un solde, net de provisions de 4 762 680 DJI au 31 décembre 2013 contre 4 554 236 DJI, au 31 décembre 2012 soit une augmentation de 208 444 DJI

DESIGNATION	In DJI		
	SOLDE 31 12 2013	SOLDE 31 12 2012	VARIATION
STOCK	5 650 849	5 477 128	173 721
PROVISIONS / STOCKS	-888 169	-922 892	34 723
TOTAL	4 762 680	4 554 236	208 444

Les stocks sous douane non constatés sont évalués à 1 473 193 DJI au 31 décembre 2013 contre 241 048 DJI au 31 décembre 2012

NOTE 5 – CLIENTS & COMPTES RATTACHÉS

Au 31 décembre 2013 la rubrique « clients et comptes rattachés » nette des provisions totalise un montant net de provisions de 5 831 630 DJI contre 4 865 213 DJI au 31 décembre 2012 soit une augmentation de 966 417 DJI. Le détail comparé de cette rubrique se présente comme suit

DESIGNATION	In DJI	
	SOLDE 31 12 2013	SOLDE 31 12 2012
CLIENTS ORDINAIRES (*)	6 087 931	5 072 113
CLIENTS EFFETS A RECEVOIR	167 357	188 342
CLIENTS DOUTEUX	982 860	987 939
TOTAL BRUT	7 238 148	6 248 394
PROVISIONS/DEPRECIATION COMPTES CLIENTS	-1 406 518	-1 383 181
TOTAL NET	5 831 630	4 865 213

(*) Y compris les valeurs à encaisser (1 974 189 DJI au 31/12/2013 contre 2 048 458 DJI au 31/12/2012)

Sont regroupés dans le compte « Clients douteux » les impayés dont le règlement intégral à court terme, serait possible (Impayés courants) et les impayés dont le recouvrement serait entaché d'incertitude entraînant, pour des cas le recours aux voies judiciaires (Impayés litigieux). Les provisions constatées correspondent à l'application d'un coefficient

determine en fonction de l'anciennete de l'ensemble des creances (cheques impayes, effets impayes et factures non reglees)

NOTE 6 – AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants totalisent un montant net de 3 741 061 DT au 31decembre 2013, contre 2593 600 DT, au 31 decembre 2012. Les soldes compares des comptes figurants dans cette rubrique se presentent comme suit

DESIGNATION	In DT	
	SOLDE 31 12 2013	SOLDE 31 12 2012
FOURNISSEURS AVANCES & ACOMPTES	973 844	764 480
PRETS AU PERSONNEL	85 914	106 900
ETAT IMPOTS & TAXES	1 567 109	1 386 420
DEBITEURS DIVERS	1 274 998	564 963
COMPTE D'ATTENTE	16 555	17 259
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	376 160	178 608
PROVISIONS SUR DEPRECIATION ACTIF	-553 519	-425 030
TOTAL	3 741 061	2 593 600

(*) Le solde de la rubrique « Debiteurs Divers » correspond essentiellement aux interets sur placement pour un montant de 145 113 DT aux ristournes fournisseurs etrangers pour un montant de 411 384 DT et aux soldes des comptes intergroupe pour un montant de 646 818 DT

NOTE 7 – PLACEMENTS & AUTRES ACTIFS FINANCIERS :

Le solde de la rubrique « Placements & autres actifs financiers » se detaille comme suit

DESIGNATION	In DT	
	SOLDE 31 12 2013	SOLDE 31 12 2012
AL HIL ADHUSIYAV	1 934	1 972
PLACEMENT JNAYNET EL MANAR	59 340	59 340
PLACEMENT JNAYNA	441 200	441 200
PLACEMENT SHAMSY ①	1 819 646	1 819 646
TUNISIE PLACEMENT	6 225	6 225
PROVISION SUR PLACEMENT ②	-1 786 304	-1 370 926
TOTAL	1 249 041	957 457

① La societe « STEQ » a conclu avec la societe « SHAMSY » un avenant portant sur l'annulation de la constatation des interets sur ces placements a partir de 1er janvier 2013

② Au 31/12/2013 le detail des provisions se detaille comme suit

DESIGNATION	In DT	
	MONTANT	
PLACEMENT JNAYNET EL MANAR	59 340	
PLACEMENT JNAYNA	441 200	
PLACEMENT SHAMSY	1 279 539	
TUNISIE PLACEMENT	6 225	
TOTAL	1 786 304	

NOTE 8 – LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

La valeur des liquidites et équivalents de liquidites passe de 968 954 DI au 31 decembre 2012 a 2 764 168 DI au 31 decembre 2013, soit une augmentation de 1 795 214 DI entre les deux periodes. Les liquidites et equivalents de liquidites se detaillent comme suit

DESIGNATION	En DI	
	SOLDE 31 12 2013	SOLDE 31 12 2012
EFFETS REMIS A L'ENCAISSEMENT	2 337	2 337
EFFETS REMIS A L'ESCOMPTE	1 138	1 138
BANQUES	2 761 311	945 887
CAISSA	3 975	24 185
PROVISION / EFFETS NON ENCAISSES	-4 593	-4 593
TOTAL	2 764 168	968 954

NOTE CP – CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION :

Les capitaux propres avant affectation totalisent au 31 decembre 2013 un montant de 14 681 342 DI contre 14 240 668 DI au 31 decembre 2012 soit une augmentation de 440 674 DI

DESIGNATION	NOTE	En DI	
		SOLDE 31 12 2013	SOLDE 31 12 2012
CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT	9	14 245 153	14 750 735
RESULTAT DE L'EXERCICE		436 189	510 067
<u>TOTAL</u>		<u>14 681 342</u>	<u>14 240 668</u>

NOTE 9 – CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE

L' evolution des capitaux propres avant resultat se presente comme suit

DESIGNATION	NOTE	En DI	
		SOLDE 31 12 2013	SOLDE 31 12 2012
CAPITAL SOCIAL		7 000 000	7 000 000
RESERVES LEGALES		1 000 000	1 000 000
AUTRES RESERVES		3 333 503	3 273 503
RESERVES POUR FOND SOCIAL	9 1	168 585	164 100
AVOIRS DES ACTIONNAIRES		- 150 183	150 183
RESULTAT REPORTE		2 893 248	3 463 315
Total		14 245 153	14 750 735

Le tableau des variations des capitaux propres se presente comme suit

En D1

DESIGNATION	CAPITAL SOCIAL	RESERVE LEGALE	RESERVE POUR REINTEGRATION	AUTRES RESERVES	RESERVE POUR FONDS SOCIAL	ACTIONS PROPRES	RESULTAT REPORTE	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL
SOLDE AU 31/12/2012	7 000 000	1 000 000	1 880 000	1 393 503	164 100	-150 183	3 463 315	-510 067	14 240 668
AFFECT. RESULTAT DE L'EXERCICE 2012 SUIVANT DECISION DE L'AGO DU 23/06/2013			60 000				-570 067	510 067	
VARIATION 2013					4 485			436 189	140 674
SOLDE AU 31/12/2013	7 000 000	1 000 000	1 940 000	1 393 503	168 585	-150 183	2 893 248	436 189	14 681 342

En application de l'article 19 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finance pour la gestion de l'exercice 2014 les fonds propres distribuables en franchise de retenue s'élèvent au 31 décembre 2013 à 6 662 940 dinars et se détaillent comme suit

Autres réserves	3 333 503
Resultat reporté	2 893 248
Resultat de l'exercice	436 189

9.1 Réserve pour fond social

Le bilan du fond social se détaille comme suit

En D1

DESIGNATION	SOLDE AU 31 12 2012	RESSOURCES		EMPLOIS			RECLASS.	SOLDE AU 31 12 2013
		PRODUITS DU COMPTE FONDS SOCIAL	REMBOUR.	PRFIS ACCORDES	DEPENSES A FONDS PERDUS			
<u>TRESORERIE</u>	20 901	-	156 823	-161 439	-40	-	16 245	
<u>ECHÉANCES A PLUS D'UN AN</u>	47 313	4 525	-170 656	151 099	-	20 485	52 766	
PRF AU PERSONNEL	47 313	4 525	170 656	151 099	-	20 485	52 766	
<u>ECHÉANCES A MOINS D'UN AN</u>	95 886	-	13 373	10 800	-	-20 485	99 574	
PRF AU PERSONNEL	106 400					-20 485	85 915	
REMBOURS. PRF PERSONNEL EN COURS	286		13 373				13 659	
PRFIS ACCORDES NON ENCORE SERVIS	10 800			10 800			-	
<u>DEPENSES A FONDS PERDUS</u>	-	-	-	-	40	-	-	
COMMISSIONS BANCAIRES					40			
Solde réserve pour fonds social	164 100	4 525	-460	460	-40	0	168 585	

NOTE P - PASSIFS :

Les passifs totalisent au 31 décembre 2013 un montant de 32 262 530 D1 contre 28 102 467 D1 au 31 décembre 2012 soit une augmentation de 4 160 063 D1 entre les deux périodes

	En D1	
DESIGNATION	SOLDE 31 12 2013	SOLDE 31 12 2012
PASSIFS NON COURANTS	5 220 869	7 115 396
PASSIFS COURANTS	27 041 661	20 987 071
TOTAL	32 262 530	28 102 467

NOTE PNC - PASSIFS NON COURANTS :**NOTE 10 - EMPRUNTS**

Les emprunts à moyen et long terme présentent au 31 décembre 2013 un solde de 5 215 429 D1 contre un solde de 7 109 956 D1 au 31 décembre 2012 soit une diminution de 1 894 527 D1

Au 31 décembre 2013, le détail des emprunts encours se présente comme suit

	En D1	
DESIGNATION	ECHEANCE + 1 AN	ECHEANCE - 1 AN
AMEN BANK (633 333 D)		92 039
AMEN BANK (566 666 D)	75 030	105 938
AMEN BANK(400 000 D)	17 030	98 361
AMEN BANK(2 000 000D)	951 999	285 938
AMEN BANK (300 000 D)	210 714	42 857
AMEN BANK (360 000 D)	360 000	-
AMEN BANK (400 000 D)	355 436	44 564
BIAT (1 800 000 D)	-	171 428
BIAT (2 664 000D)	1 127 782	508 256
BIAT (1 500 000D)	833 437	249 530
BIAT (2 000 000D)	300 000	400 000
BIAT (1 000 000D)		53 571
BIAT (1 000 000D)	432 348	167 570
BI (1 250 000D)	416 668	416 667
HANNIBAI (CONTRAT N°227050)	108 879	33 075
CH (CONTRAT N°152733)	-	3 484
CH (CONTRAT N°152960)	-	3 789
CH (CONTRAT N°153135)	-	5 027
CH (CONTRAT N°153689)	12 452	17 409
CH (CONTRAT N°153688)	13 654	15 161
CH (CONTRAT N°153045)		12 327
TOTAL	5 215 429	2 726 991

NOTE PC - PASSIFS COURANTS

Le solde des passifs courants, au 31 décembre 2013 s'éleve à 27 041 661 \$ contre 20 987 071 \$ au 31 décembre 2012 soit une augmentation de 6 054 590 \$ entre les deux périodes. Le détail de cette rubrique se présente comme suit

DESIGNATION	NOTE	En \$	
		SOLDE 31 12 2013	SOLDE 31 12 2012
FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	11	9 236 281	5 856 147
AUTRES PASSIFS COURANTS	12	2 446 761	1 243 319
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	13	13 269 786	11 179 664
CONCOURS BANCAIRES	14	2 088 833	2 707 941
TOTAL		27 041 661	20 987 071

NOTE 11 - FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2013 les fournisseurs et comptes rattachés totalisent un montant de 9 236 281 \$ contre 5 856 147 \$, au 31 décembre 2012. Les soldes comparés des comptes figurants dans cette rubrique se présentent comme suit

DESIGNATION	En \$	
	SOLDE 31 12 2013	SOLDE 31.12 2012
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION	8 011 781	4 806 412
FOURNISSEURS D'EXPLOIT ^o EFFETS A P	561 646	367 539
FOURNISSEURS D'IMMOBILISATION	653 068	656 714
E D'IMMOB. EFFETS A PAYER	8 545	23 949
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	1 241	1 533
<u>TOTAL</u>	<u>9 236 281</u>	<u>5 856 147</u>

NOTE 12 - AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants totalisent un montant de 2 446 761 \$ au 31 décembre 2013 contre 1 243 319 \$ au 31 décembre 2012. Les soldes comparés des comptes figurants dans cette rubrique, se présentent comme suit

DESIGNATION	NOTE	En \$	
		SOLDE 31 12 2013	SOLDE 31 12 2012
CLIENTS AVANCES & ACOMPTES/CDE		142 436	133 598
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	12.1	232 172	277 670
ETAT IMPOIS & TAXES	12.2	171 508	145 335
ASSOCIES COMPTES COURANTS		21 657	21 657
CREDITEURS DIVERS	12.3	1 606 525	507 149
COMPTE D'ATTENTE		1 300	1 300
PROVISIONS/DIFFERENCI DE CHANGE		226 238	132 494
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		44 925	24 116
TOTAL		2 446 761	1 243 319

12-1 Personnel et comptes rattachés

Cette rubrique s'élève à 232 172 \$ au 31 décembre 2013 et regroupe les postes suivants

		En \$
DESIGNATION	MONTANT	
REMUNERATION DUES		226
OPPOSITION SUR SALAIRE		1 829
PROVISIONS POUR CONGES A PAYER		146 139
PRIME		83 978
TOTAL		232 172

12.2 Etats, Impôts et Taxes

Ce poste totalisant 171 508 \$ se détaille comme suit

		En \$
DESIGNATION	MONTANT	
ETATS RECTEURS DES FINANCES		162 266
ETATS RECTEURS DES REGIS MUNICIPALES		8 820
ETATS, RECTEURS DE DOUANE		422
TOTAL		171 508

12.3 Crédoeurs divers

Ce poste totalisant 1 606 525 \$, se détaille comme suit

		En \$
DESIGNATION	MONTANT	
AVANCE SUITE AU PROTOCOLE DE CESSON ACTION PALMA		1 000 000
CHARGE A PAYER		291 556
ORGANISMES SOCIAUX CNSS		165 998
AUTRES CREDITEURS		148 971
Total		1 606 525

NOTE 13 - AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers totalisent un montant de 13 269 786 \$ au 31 décembre 2013 contre 11 179 664 \$ au 31 décembre 2012. Les soldes comparés des comptes figurants dans cette rubrique se présentent comme suit

		En \$	
DESIGNATION	NOTE	SOLDE 31 12 2013	SOLDE 31 12 2012
EMPRUNTS A MOINS D'UN AN	10	2 726 991	3 592 345
BILLETTS DE TRSORERIE	13-1	3 358 887	1 964 620
AUTRES CONCOURS BANCAIRES	13-2	7 149 783	5 577 947
INTERETS COURUS / EMPRUNTS		34 125	44 752
TOTAL		13 269 786	11 179 664

13-1 Billets de tresorerie

	En DI	
DESIGNATION	31/12/2013	31/12/2012
BILLET DE TRESORERIE HIFADH	550 000	1 000 000
BILLET DE TRESORERIE IQB	100 000	250 000
BILLET DE TRESORERIE AB		350 000
BILLET DE TRESORERIE SICAV	2 500 000	-
EMPRUNTS MURDIANA	6 550	164 620
EMPRUNTS CHIC	-	200 000
EMPRUNTS KOKIT	200 000	-
EMPRUNT JAMIL AREM	2 337	-
TOTAL	3 358 887	1 964 620

13-2 Autres concours bancaires

	En DI	
DESIGNATION	31/12/2013	31/12/2012
FINANCIEMENT DROIT DE DOUANES BIAI	915 732	651 000
FINANCIEMENT DROIT DE DOUANES AB	949 804	891 130
FINANCIEMENT DROIT DE DOUANES ATTJARI	262 320	108 260
FINANCIEMENT DROIT DE DOUANES IQB	176 110	119 317
FINANCIEMENT DROIT DE DOUANES BIK	261 848	421 647
CREDIT SOURE BHA/HOUNA	2 672 016	1 305 814
FINANCIEMENT DE VISAS	1 911 953	2 080 779
TOTAL	7 149 783	5 577 947

NOTE 14 - CONCOURS BANCAIRES

Les concours bancaires totalisent un montant de 2 088 833 DI au 31 decembre 2013, contre 2 707 941 DI au 31 decembre 2012. Les soldes compares des comptes figurants dans cette rubrique se presentent comme suit

	En DI	
DESIGNATION	SOLDE 31 12 2013	SOLDE 31 12 2012
BANQUE DE L HABITAT		81 519
BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE	449 187	610 288
ATTJARI BANK	202 209	621 741
TUNISO-QATARIE BANK	105 671	186 318
AMIN BANK	500 186	467 372
SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE	182 044	82 809
BANQUE TUNISO-KOWEITIE NNE	351 553	348 804
BANQUE TUNISO-LIBYENNE	29	29
BANQUE DE TUNISIE	297 954	309 061
TOTAL	2 088 833	2 707 941

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

L'état de résultat comparé et simplifié se présente comme suit

	En D1	
DESIGNATION	SOLDE 31 12 2013	SOLDE 31 12 2012
• REVENUS	39 385 787	39 072 592
- COUTS DE VENTES	-30 493 727	-31 253 228
= MARGE BRUTE	8 892 060	7 819 364
- CHARGES D'EXPLOITATION	- 4 909 070	5 075 454
• PRODUITS D'EXPLOITATION	234 997	228 593
= RESULTAT D'EXPLOITATION	4 217 987	2 972 503
- CHARGES HORS EXPLOITATION	3 543 287	3 413 465
• PRODUITS HORS EXPLOITATION	142 769	227 976
= RESULTAT AVANT IMPOT	817 469	-212 986
- IMPOTS SUR LES BENEFICES	381 280	-297 081
= RESULTAT DE L'EXERCICE	436 189	-510 067

NOTE R1 – REVENUS

Les revenus réalisés concernent des ventes en hors taxes déduction faite des ristournes sur ventes

	En D1	
DESIGNATION	31/12/2013	31/12/2012
- CHIFFRE D'AFFAIRES	40 409 428	40 236 330
- ristourne	-1 023 641	-1 163 738
TOTAL	39 385 787	39 072 592

NOTE R2 – COUT DES VENTES

Le coût des ventes, enregistré au cours de l'exercice 2013 totalisent un montant de 30 493 727 D1 contre un montant de 31 253 228 D1 au 31 décembre 2012

	En D1	
désignation	31/12/2013	31/12/2012
-achats locaux	899 928	715 507
-achats étrangers	30 267 205	30 885 252
-ristourne	-499 686	-374 291
-variation des stocks	173 720	26 760
total	30 493 727	31 253 228

Le coût des ventes a connu une diminution de (759 MD) suite à l'effort supplémentaire pour la diminution des coûts de stockage ainsi que l'augmentation des ristournes fournisseurs suite à l'application d'une politique plus restreinte sur les achats

NOTE R3 – AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ces produits totalisant un montant de 234 997 D1 proviennent principalement

- Des revenus generes par la location d un etage du local situe a rue Ali Dargouth au centre ville de Tunis (pour un montant de 26 163 D1)
- Des revenus generes par la location de l ancien siege social de la « STEQ » sis au 5 rue 8603 la Charguia I (pour un montant de 54 250 D1)
- Des revenus generes par la location d une partie du local de la « STEQ » sis au 8, rue 8601 la Charguia I (pour un montant de 132 972 D1)
- La souscription au programme de l avance sur la taxe de formation professionnelle prevue par les articles de 27 a 29 de la loi n° 2007-69 du 27 decembre 2007, relative a l initiative economique (pour un montant de 21 612 D1)

NOTE R4 – FRAIS DE DISTRIBUTION

Les frais de distribution, enregistres au cours de l exercice 2013 totalisent un montant de 2 459 613 D1 contre un montant de 2 265 423 D1 au 31 decembre 2012

	En D1	
DESIGNATION	31/12/2013	31/12/2012
- SALAIRE COMMERCIAL	1 427 567	1 383 384
- DOTATION AUX AMORTISSEMENT	461 412	460 950
- ENTRETIEN ET REPARATION	128 645	112 444
- ASSURANCE	46 205	34 342
- AUTRES CHARGES	395 784	274 303
TOTAL	2 459 613	2 265 423

NOTE R5 – FRAIS D'ADMINISTRATION

Les frais d administration enregistres au cours de l exercice 2013 totalisent un montant de 2 045 606 D1 contre un montant de 2 494 855 D1 au 31 decembre 2012

	En D1	
DESIGNATION	31/12/2013	31/12/2012
- SALAIRE ADMINISTRATIF	856 051	1 243 684
- DOTATION AUX AMORTISSEMENT	2 880	2 400
- ENTRETIEN ET REPARATION	85 764	74 962
- ASSURANCE	30 803	22 895
- ACHATS NON STOCKES	386 916	370 227
- AUTRES CHARGES	683 192	780 687
TOTAL	2 045 606	2 494 855

NOTE R6 – CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financieres nettes enregistrees au cours de l exercice 2013 totalisent un montant de 3 500 674 D1 contre un montant de 3 395 856 D1 au 31 decembre 2012

	En D1	
DESIGNATION	31/12/2013	31/12/2012
- CHARGE D INTERET	1 983 920	1 771 722
- DOTATION AUX PROVISIONS	452 795	1 045 099
- PERTE DE CHANGE	1 078 483	627 951
- GAIN DE CHANGE	14 524	-48 916
TOTAL	3 500 674	3 395 856

L'augmentation des charges financières est due, principalement, à la variation défavorable du taux de change des devises

NOTE R7 – PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers enregistrés au cours de l'exercice 2013 d'un montant de 51 974 D1 proviennent essentiellement des placements à court terme au sein des sociétés « JNAYNET EL MANAR » (4 760 D1) « JNAYNA » (35 394 D1) « FLOWER » (4 998 D1) et « MERIDIANA » (3 862 D1)

NOTE R8 – AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires proviennent essentiellement de la plus value sur cession de matériel de transport (45 661 D1) et des participations au bénéfice des contrats d'assurances (41 157 D1)

NOTE R9 – IMPOT SUR LES BENEFICES

La détermination de l'impôt sur les bénéfices est détaillée au niveau du tableau de calcul du résultat fiscal

**DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL
AU
31 DECEMBRE 2013**

(Unité Dinar)

RESULTAT COMPTABLE	436 189 259
A REINTEGRER	
IMPOT/BENEFICES	381 280 200
PROVISIONS POUR DEPRECIATION STOCKS	342 829 802
PROVISIONS POUR DEPRECIATION CLIENTS	169 786 908
PROVISIONS POUR PERTES DE CHANGE	265 914 517
CAIN DE CHANCE ANTIEUR NON IMPOSABLE	35 620 757
PROVISIONS POUR DEBITEURS DIVERS	545 994 528
CHARGE A REINTEGRER RELATIVES AUX ACTIFES	6 403 213
PERTE SUR DIFFERENCE DE RECLEMENT	26 170 668
CADAVRE ET TRAIS DE RECHERCHES SCIENTIFIQUE	4 920 838
PENALTES & AMENDES	11 442 082
DONS & SUBVENTIONS	66 519 603
AUTRES REINTEGRATIONS	45 700 000
TIMBRES DE VOYAGE	480 000
RESULTAT FISCAL APRES REINTEGRATIONS	2 339 252 375
A DEDUIRE	
DIVIDENDES	1 400 742
REPRISES / PROVISIONS PERTES DE CHANGE	168 114 000
REPRISES / PROVISIONS POUR DEPRECIATION CLIENTS	102 541 895
REPRISES / PROVISIONS STOCKS (NON DEDUCTIBLE)	151 242 199
CAIN DE CHANCE ANTIEUR NON IMPOSABLE	39 637 755
REPRISE / PROVISIONS AUTRES COMPTES	1 377 412
1er RESULTAT FISCAL APRES REINTEGRATIONS & DEDUCTIONS	1 876 339 114
Limite légale de déduction des provisions)	938 169 557
A DEDUIRE (LIMITE LEGALE DES PROVISIONS)	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION STOCKS	204 003 524
PROVISIONS POUR TITRES COTES	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION CLIENTS	
2nd RESULTAT FISCAL APRES REINTEGRATIONS & DEDUCTIONS	1 672 335 590
REINTEGRATION PROVISIONS CLIENTS ANTIEURS (3 ANS)	
DEDUCTION PROVISIONS CLIENTS ANTIEURS (3 ANS)	
REINVESTISSEMENTS EXONERES	400 000 000
3rd RESULTAT FISCAL APRES REINVESTISSEMENTS EXONERES	1 270 934 848
BENEFICE IMPOSABLE (ARRONDI)	1 270 934 000
IMPOT SUR LES BENEFICES (30%)	381 280 200
REVENUE A LA SOURCE A IMPUTER	-563 215 930
A COMPTE PROVISIONNEL PAYE	
EXCEDENTS	-1 384 923 350
IS DU (EXCLU D'IS)	-1 566 859 080

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Au 31 decembre 2013 la tresorerie nette degagee par la societe « SIFQ » a atteint +676 453 DI contre -1737 868 DI au 31 decembre 2012, soit une variation de 2 414 321 DI ainsi ventilee

		En DI
DESIGNATION	NOTE	31/12/2013
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	F EX	13 059 737
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	F IN	-466 682
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	F FI	-10 178 734
TOTAL		2 414 321

F EX- FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION

Ces flux degageant un solde 13 059 737 DI au 31 decembre 2013 se detaillent comme suit

		En DI
DESIGNATION	NOTE	31/12/2013
ENCAISSEMENTS RECUS DES CLIENTS	F EX 1	45 131 288
SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS	F EX 2	16 899 054
SOMMES VERSEES AU PERSONNEL & ORGANISMES SOCIAUX	F EX 3	2 274 630
PAIEMENTS A L'ETAT	F EX 4	-10 179 092
INTERETS DE GESTION PAYS	F EX 5	2 973 934
AUTRES ENCAISSEMENTS	F EX 6	262 159
AUTRES DECAISEMENTS	F EX 7	-7 000
TOTAL		13 059 737

F EX.1 – ENCAISSEMENTS RECUS DES CLIENTS

Ce poste totalise 45 131 288 DI, au 31 decembre 2013 et se detaille comme suit

	En DI
DESIGNATION	31/12/2013
ENCAISSEMENT CLIENTS (ESPEC)	-3 548 742
ENCAISSEMENT CLIENTS (CHEQUES + EFFETS)	41 582 546
TOTAL	45 131 288

F EX 2 – SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS

Ce poste totalise -16 899 054 DI au 31 decembre 2013 et se detaille comme suit

	En DI
DESIGNATION	31/12/2013
ACHATS NON STOCKES	-49 499
SERVICES EXTERIEURS	-28 565
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	-48 370
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION	16 372 620
TOTAL	-16 899 054

F EX 3 – SOMMES VERSEES AU PERSONNEL & AUX ORGANISMES SOCIAUX

Ce poste totalise -2 274 630 D1 au 31 decembre 2013, et se detaille comme suit

	En D1
DESIGNATION	31/12/2013
DECAISSEMENT SUITE A L'OCTROI DE PRETS AU PERSONNEL	-128 681
ASSURANCES GROUPE	-78 695
REMUNERATIONS DUES	-1 484 262
CHARGES SOCIALES	-582 992
TOTAL	-2 274 630

F EX 4 – PAIEMENTS A L'ETAT

Ce poste totalise -10 179 092 D1 au 31 decembre 2013 et se detaille comme suit

	En D1
DESIGNATION	31/12/2013
RETENUES A LA SOURCE - TP - PROPOS DROIT DE TIMBRE ET ICI	-1 095 700
DROITS DE DOUANE	-9 044 020
AUTRES IMPOTS & TAXES	-39 372
TOTAL	-10 179 092

F EX 5 – INTERETS DE GESTION PAYES

Ce poste totalise -2 973 934 D1, au 31 decembre 2013 et se detaille comme suit

	En D1
DESIGNATION	31/12/2013
INTERETS SUR EMPRUNTS	895 974
INTERET SUR BILLET DE TRSORS	-44 886
INTERET SUR COMPTE COURANT DE BILLET	-41 698
INTERET SUR AUTRES OPERATIONS BANCAIRES	-1 991 376
TOTAL	-2 973 934

F EX 6 – AUTRES ENCAISSEMENTS

Ce poste totalise 262 159 D1 au 31 decembre 2013 et se detaille comme suit

	En D1
DESIGNATION	31/12/2013
REMBOURSEMENT NOTE DE DEBIT INTERGROUPE	21 951
ENCAISSEMENTS LOYERS	229 941
AUTRES ENCAISSEMENTS	10 267
TOTAL	262 159

F EX 7 – AUTRES DECAISSEMENTS

Ce poste regroupe les operations de decaissement suite aux cautions versees (7000 D1)

F I FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Ces flux degageant un solde -466 682 DT au 31 decembre 2013 se detaillent comme suit

		In DT
DESIGNATION	NOTE	31/12/2013
DECAISSEMENTS AFFECTES A L'ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	F 11	412 382
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	F 12	112 700
DECAISSEMENTS AFFECTES A L'ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	F 13	-460 000
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	F 14	1 000 000
AUTRES DECAISSEMENTS	F 15	707 000
TOTAL		-466 682

F 11 – DECAISSEMENTS LIES A L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES

Les decaissements pour l'acquisition d'immobilisations au 31 decembre 2013, totalisent un montant de 412 382 DT concernant principalement le paiement de la retenue de garantie ainsi que diverses depenses liees a l'edification du nouveau centre d'exploitation de la « SHQ »

F 12 – ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES

Les encaissements suite aux cessions d'immobilisations au 31 decembre 2013 totalisent un montant de 112 700 DT resultant principalement de la vente des vehicules

F 13 – DECAISSEMENTS LIES A L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Le montant total figurant dans ce poste correspond principalement, aux decaissements suite a l'acquisition des titres de participation de la societe « PALMA » (60 MD) et de la societe « MERIDIANA » (400 MD)

F 14 – ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les encaissements suite aux cessions d'immobilisations financieres, au 31 decembre 2013, totalisent un montant de 1 000 MD resultant d'un protocole de vente des actions « PALMA »

F 15 – AUTRES DECAISSEMENT

Ce poste correspond aux sommes versees aux societes « MERIDIANA » « FLOWLER » et « MY CAR »

F F . FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT

Ces flux degageant un solde de -10 178733 DT au 31 decembre 2013 se detaillent comme suit

	In DT	
DESIGNATION	NOTE	31/12/2013
ENCAISSEMENTS PROVENANT DES EMPRUNTS	F F 1	16 733 584
REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS	F F 2	-26 912 318
TOTAL		-10 178 734

F F 1– ENCAISSEMENTS PROVENANT DES EMPRUNTS

Les encaissements se détaillent comme suit

- Les crédits à court terme contractés dans le cadre des lignes de financement des droits de douane (8 953 584 D1) ,
- Les billets de trésorerie émis (5 450 000 D1) ,
- Crédit à court-terme (2 360 000 D1)

F F 2– REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS

Les emprunts remboursés, au cours de l'exercice 2013 concernent

- Les crédits à court-terme contractés dans le cadre des lignes de financement des droits de douane sur importations (8 549 122 D1) ,
- Les billets de trésorerie échus et réglés (3 450 000 D1),
- Les remboursements des financements en devise (6 630 246 D1) ,
- Les règlements des échéances 2013 des crédits à long & moyen terme (8 282 950 D1)

NOTE D'INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIEES

Les informations se rapportant aux parties liées se présentent comme suit

A- OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « EXPERT AUTO »

1) Transactions réalisées

Les transactions effectuées avec la société « EXPERT AUTO », ont pour objet l'importation et la vente des produits suivants

- Carrosserie (tôle, pare-choc)
- Pare-brise

Le volume des opérations réalisées avec cette société en 2013, se détaille comme suit

	In DJ	
DESIGNATION	SOLDE 2012	SOLDE 2013
CLIENTS FACTURES A PAYER	4 488	28 777
CLIENTS EFFET A RECEVOIR	23 146	-
EFFETS ES COMPTES NON ECHUS	401 756	220 176
TOTAL		248 951

2) Contrat de location

Par contrat sous seing privé la Société Tunisienne d'Équipement « STEQ » a mis à la disposition de la société « EXPERT AUTO » un espace de stockage faisant partie d'un local sis à la CHARGUJA 1 et 4 bureaux se trouvant à l'étage du même local moyennant un loyer annuel de 60 000 DJ. Ce loyer est augmenté de 5% à compter de la troisième année de location. Cette location prend effet à partir du 1er janvier 2011 pour une durée de deux années renouvelables par tacite reconduction.

Les loyers constatés durant l'année 2013 s'élevent à 63000 DJ.

3) Caution solidaire au profit de la « BIAT »

La « STEQ » a consenti une caution solidaire au profit de la « BIAT » pour le compte de la société « EXPERT AUTO » en garantie du remboursement d'un crédit moyen-terme pour un montant principal de 200 000 DJ.

La « STEQ » a consenti une caution Solidaire pour la couverture des engagements de la société « EXPERT AUTO » dans le cadre des lignes des crédits de gestion contractés par cette dernière pour un montant de 2 075 000 DJ.

B- OPERATION REALISEE AVEC LA SOCIETE « KOKET»**1) Promesses de vente**

La société de promotion immobilière « KOKET » a conclu avec la société « STEQ » deux promesses de vente portant sur des terrains, sis à JEBEL EL OUESTI à Zaghouan détaillées comme suit

- La totalité des parts indivises de la parcelle n° 10 d'une superficie de 5 033 m² pour un montant de 503 300 DT HT IVA payable sur 84 mois à raison de 5 992 DT par mois
- La totalité des parts indivises de la parcelle n° 11 d'une superficie de 5 115 m² pour un montant de 511 500 DT HT IVA payable sur 84 mois à raison de 6 089 DT par mois

Au 31/12/2013 l'avance versée par la société « STEQ » au titre de cette acquisition s'élève à 396 438 DT

2) Crédits contractés

La société « STEQ » a contracté un crédit auprès de la société « KOKET » qui se détaille comme suit

DATE DE LA CONVENTION	SOCIETE	MONTANT DU CREDIT	REMBOURSEMENT	TAUX	Ln DT
					CHARGES ANNEE 2013 EN DT
22/04/2013	KOKET	200 000	0	8%	11 046

C- OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « EXPRESS ASCENSEUR»**1) Contrat de location**

Par contrat sous seing privé en date du 06/01/2007 la Société Tunisienne d'Équipement « STEQ » a mis à la disposition de la société « EXPRESS ASCENSEUR » le premier étage et la mezzanine, ainsi que six places de parking d'un ensemble immobilier sis au 34, rue ALI DARGHOUIH - TUNIS moyennant un loyer annuel de 42 000 DT HT payable par trimestre et d'avance. Ce loyer est augmenté de 5% par année de renouvellement à partir de la troisième année. Ce contrat a été résilié à partir du 30 Juin 2013.

Les loyers constatés durant l'année 2013 pour ce contrat s'élèvent à 26 164 DT

2) Contrat de location

Par contrat sous seing privé en date du 01/07/2013 la Société Tunisienne d'Équipement « STEQ » a mis à la disposition de la société « EXPRESS ASCENSEUR » 9 bureaux au RDC et deux bureaux au 1^{er} étage du même local moyennant un loyer annuel de 24 000 DT. Ce loyer est augmenté de 5% chaque année.

Les loyers constatés durant l'année 2013 pour ce contrat s'élèvent à 12000 DT

D- OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE SHAMSY**1) Conventions réalisées**

- En vertu de la convention signée en date du 08/05/2012, la société « STEQ » a accordé à la société « SHAMSY » un crédit de 58 000 DT, pour une période de six mois renouvelable moyennant une rémunération au taux de 8%
- En vertu de la convention signée en date du 11/06/2012, la société « STEQ » a accordé à la société « SHAMSY » un crédit de 49 085 DT pour une période de six mois renouvelable moyennant une rémunération au taux de 8%
- En vertu de la convention signée en date du 24/06/2012, la société « STEQ » a accordé à la société « SHAMSY » un crédit de 61 000 DT pour une période de six mois renouvelable moyennant une rémunération au taux de 8%
- En vertu de la convention signée en date du 29/09/2012 la société « STEQ » a accordé à la société « SHAMSY » un crédit de 80 000 DT pour une période de six mois renouvelable moyennant une rémunération au taux de 8%
- En vertu de la convention signée en date du 26/12/2012 la société « STEQ » a accordé à la société « SHAMSY » un crédit de 1 610 000 DT, pour une période d'une année renouvelable moyennant une rémunération au taux de 8%

Au 31/12/2012, le montant versé par la société « STEQ » a atteint 1 819 646 DT. La « STEQ » a provisionné une partie de ce montant soit 1 279 539 DT

2) Caution solidaire au profit de « AMEN BANK »

La « STEQ » a consenti deux cautions solidaires au profit de « AMEN BANK » pour le compte de la société « SHAMSY » en garantie du remboursement des crédits de gestion pour une enveloppe de 2 150 000 DT et 650 000 DT

En 2013 La « STEQ » a obtenu une main levée auprès de « AMEN BANK » sur les deux cautions

3) Acquisition du matériel de transport auprès de la société « SHAMSY »

La Société Tunisienne d'Équipement « STEQ » a procédé à l'acquisition du matériel de transport auprès de la société « SHAMSY » pour une valeur globale de 160 000 DT se détaillant ainsi :

	LIBELLE	MONTANT
	PARTNER	20 000
	FIAT GRAND PUNTO	20 000
	BIRLINGO	20 000
	BIRLINGO	20 000
	BIRLINGO	20 000
	CAMION	60 000
	TOTAL	160 000

Des avances pour un montant de 35 270 DT ont été servies à la société « SHAMSY » en 2013

E- OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « PALMA »**1) Contrat de location**

Par contrat sous seing privé la Société Tunisienne d'Équipement « STEQ » a mis à la disposition de la société « PALMA » 9 bureaux aménagés et ce pour l'exercice de ses activités administratives, moyennant un loyer annuel de 18 000 DT HT. Ce loyer est augmenté de 5% à compter de la troisième année de location. Ce contrat a été résilié à partir du 30 septembre 2013. Les loyers constatés durant l'année 2013 s'élèvent à 14 175 DT.

F- OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « AREM GROUP »**1) Convention réalisée**

La société « AREM GROUPE » et la Société Tunisienne d'Équipement « STEQ » ont conclu le 1er septembre 2006 une convention d'ingénierie, d'assistance, de conseil et d'audit.

Les honoraires convenus sont fixés à un forfait annuel de 144 000 DT HT, payable mensuellement et d'avance à raison de 12 000 DT. Cette convention est convenue pour une durée de trois ans renouvelable par tacite reconduction commençant à courir à partir du 1er septembre 2006.

Les travaux ne rentrant pas dans le champ d'application de la présente convention et pouvant être effectués par le prestataire seront facturés au taux journalier de 300 DT HT.

Par un avenant en date du 1er février 2010, les honoraires annuels ont été portés à un montant de 180 000 DT HT, payables mensuellement et d'avance à raison de 15 000 DT.

Au 31/12/2013, le montant total facturé à la « STEQ » s'élève à 180 000 DT.

2) Contrat de location

Par contrat sous seing privé la Société Tunisienne d'Équipement « STEQ » a mis à la disposition de la société « AREM GROUPE » deux étages aménagés pour utilisation à usage de bureaux, moyennant un loyer annuel de 40 000 DT. Ce loyer est augmenté de 5% à compter de la troisième année de location.

Les loyers constatés durant l'année 2013 s'élèvent à 42 000 DT.

3) Détachement du personnel au profit de la société « AREM GROUPE »

La Société Tunisienne d'Équipement « STEQ » a conclu avec la société « AREM GROUP » une convention de mise à disposition du personnel. En 2013, la « STEQ » a facturé à la société « AREM GROUPE » un montant de 357 821 DT Hors Taxes.

G- OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « MY CAR »**1) Contrat de location**

Par contrat sous seing privé en date du 01/05/2011, la Société Tunisienne d'Équipement « STEQ » a mis à la disposition de la société « MY CAR » un local à usage commercial sis au RDC du local sis au 5 Rue 8603 Charguia 1 Tunis et un local administratif comportant cinq bureaux avec un hall pour secrétariat sis au 1er étage du même local moyennant un loyer annuel de 50 000 DT HT. Ce loyer est augmenté de 5% chaque année par rapport à l'année précédente et ce, à partir du 01/05/2012.

Les loyers constatés durant l'année 2013, s'élèvent à 54 250 DT.

2) Convention de placement

La société « STEQ » a conclu une convention de placement avec la société « MY CAR » qui se détaille comme suit :

SOCIÉTÉ	MONTANT DE PLACEMENT	Taux	PRODUIT 2013	DATE DE PLACEMENT
MY CAR	100 000	8%	1 205	06/11/2013

H- OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « FLOWER »**1) Convention de placement**

La société « STEQ » a conclu une convention de placement avec la sociétés « FLOWER » qui se détaille comme suit :

SOCIÉTÉ	MONTANT DE PLACEMENT	Taux	PRODUIT 2013	DATE DE PLACEMENT
FLOWER	400 000	8%	4 997	04/11/2013

I- OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « CHIC »**1) Convention réalisée**

En vertu de la convention signée en date du 17/10/2012 la société « CHIC » a alloué à la société « STEQ » un crédit de 350 000 DT moyennant une rémunération au taux de 8%. Ce crédit est réglé à raison de 150 000 DT en 2012 et de 200 000 DT en 2013.

Au 31/12/2013 les charges financières générées par cette convention totalisent 10 560 DT.

J- OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « MERIDIANA »**1) Convention realisee**

- En vertu de la convention signee en date du 19/09/2012 la societe « MERIDIANA » a alloue a la societe « STEQ » un credit de 600 000 DT moyennant une remuneration au taux de 8%
- En vertu de la convention signee en date du 20/09/2012 la societe « MERIDIANA » a alloue a la societe « STEQ » un credit de 700 000 DT moyennant une remuneration au taux de 8%

Ce credit est regle a raison de 1 135 380 DT en 2012 et de 164 620 DT en 2013

2) Conventions de placement

La societe « STEQ » a conclu des conventions de placement avec la societe « MERIDIANA » qui se detaille comme suit

SOCIETE	MONTANT DE PLACEMENT	Taux	PRODUIT 2013	DATE DE PLACEMENT
	22 000	8%	309	28/10/2013
	20 000	8%	802	01/07/2013
	20 000	8%	311	21/10/2013
	20 000	8%	447	20/09/2013
	20 000	8%	316	20/10/2013
MERIDIANA	15 000	8%	352	15/09/2013
	15 000	8%	256	14/10/2013
	20 000	8%	338	15/10/2013
	15 000	8%	201	31/10/2013
	25 000	8%	532	25/09/2013
	30 000	8%	7	30/12/2013
	-15 000	8%	0	31/12/2013
TOTAL MERIDIANA	207 000	8%	3 871	

K- OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « CLIM »**1) Convention realisee**

La societe « CLIM » et la Societe Tunisienne d'Equipeement « STEQ » ont conclu le 1er juin 2012 une convention d'entretien de l'installation de conditionnement d'air

Les frais d'entretien convenus sont fixes a un forfait annuel de 3 600 DT HT payable semestriellement a raison de 1 800 DT. Ces frais sont revisables chaque annee de 5% HT

L- OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « CLAIR & NET »**1) Contrat de location conclu avec « Clair & Net »**

La Societe Tunisienne d'Equipeement « STEQ » loue une partie de l'immeuble sis au 8 rue 8601 ZI Charguia I au profit de la societe « CLAIR & NET- PARI BRISE » a partir du 14 aout 2012 a concurrence de 100 DT par mois avec une majoration annuelle de 5%. Les loyers constatés durant l'exercice 2013 s'elevent a 1 680 DT HT

NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

I- ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés se ventilent ainsi

I 1- Nantissements et Hypothèques**Engagement envers la BIAT***** En couverture des crédits de gestion**

- Nantissement sur fonds de commerce (Local Charguia) à hauteur de 480 000 DT

*** En couverture du crédit à moyen-terme (4,5 MDI)**

- Hypothèque de 1^{er} rang sur la totalité de la propriété constituée par la parcelle n° 42 sise à la Z.I Charguia I. Objet du titre foncier n° 53472 dénommé « ARD EL HARROUBA » ,

- Hypothèque de 1^{er} rang sur la totalité de la propriété constituée par la parcelle n° 42 sise à la Z.I Charguia I. Objet du titre foncier n° 53472 dénommé « ARD EL HARROUBA »

*** En couverture du crédit à moyen-terme (2,664 MDI)**

- Nantissement de cinquante milles (50 000) parts sociales « JNAYNEI EL MANAR »

*** En couverture des crédits de gestion et des crédits à moyen-terme de la société « EXPERT AUTO ».**

- Caution solidaire pour la couverture des engagements de la société « EXPERT AUTO » dans le cadre des lignes de crédits à moyen-terme contractés par cette dernière pour un montant de 200 000 DT

- Caution solidaire pour la couverture des engagements de la société « EXPERT AUTO » dans le cadre des lignes des crédits de gestion contractés par cette dernière pour un montant de 2075 000 DT

Engagements envers L'AMEN BANK*** En couverture des crédits de gestion**

- Nantissement sur fonds de commerce (Local Charguia) et matériel à hauteur de 5 000 000 DT

*** En couverture du crédit à moyen-terme (1,9 MDI)**

- Hypothèque de 1^{er} rang sur la totalité de la propriété « TEMIMI » (Parcelle n° 693 et n° 694 sise à la Z.I Charguia I. rue 8601 n° 8)

* En couverture des crédits de gestion de la Société « SHAMSY »

- Caution solidaire pour la couverture des engagements de la société « SHAMSY » dans le cadre des lignes de crédits de gestion contractés par cette dernière pour un montant de 2 800 000 DT. En 2013, la société « STEQ » a obtenu une main levée auprès de « AMEN BANK »

* En couverture des crédits à moyen-terme de 300 000 DT, 360 000 DT et 400 000 DT

-Hypothèque de 1^{er} rang sur la totalité de la propriété dénommée « MAHALLEMIMI » sise à la Z.I Charguia 1, rue 8601, n° 8 d'une superficie de 14295 m² objet du titre foncier n° 160929 Tunis

-Hypothèque de la totalité des parts indivises revenant à la société « STEQ » dans la propriété constituées par la parcelle n° 694 sise à la Z.I Charguia 1 rue 8601 n° 8 d'une superficie de 1228 m² à distraire du titre foncier N°57562

Engagements envers « STB BANK »

* En couverture des crédits de gestion

- Nantissement sur fonds de commerce (Local Charguia) à hauteur de 1 600 000 DT

Engagements envers la « BTK »

* En couverture de crédits de gestion

- Nantissement sur fonds de commerce (sis au 5 rue 8603 ZI Charguia) et matériel à hauteur de 2 500 000 DT

Engagements envers « BANK ZITOUNA »

* En couverture des crédits MOURABHA

- Nantissement sur fonds de commerce (sis au 5 rue 8603 ZI Charguia) et matériel à hauteur de 3 000 000 DT

Engagements envers « BNA »

* En couverture des crédits de gestions

- Nantissement sur fonds de commerce (sis au 8 rue 8601 ZI Charguia) et matériel à hauteur de 1 550 000 DT

* En couverture de l'aval d'un billet de trésorerie

- Nantissement sur fonds de commerce (sis au 8 rue 8601 ZI Charguia) et matériel à hauteur de 2 500 000 DT

I 2- EFFETS ESCOMPTEES NON ECHUS

Au 31 décembre 2013 les effets escomptés non échus s'élèvent à 8 373 835 DT

I 3- CESSION DE CREANCES PROFESSIONNELLES NON ECHUES

Au 31 decembre 2013 les créances professionnelles non échues cedees s'élèvent a 1 940 785 DT

II- ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus se ventilent ainsi

II 1- Caution

- Caution au profit de la societe « TOTAL TUNISIE » pour un montant de 10 000 DT relative a l'exécution du contrat d'adhésion au systeme GP ACTYS (Caution établie le 10/01/2005) ,
- Caution au profit de la societe « TOTAL TUNISIE » pour un montant de 2 000 DT relative a l'exécution du contrat d'adhésion au systeme GP ACTYS (Caution établie le 11/04/2005)
- Caution au profit de la societe « TOTAL TUNISIE » pour un montant de 13 000 DT relative a l'exécution du contrat d'adhésion au systeme GP ACTYS (Caution établie le 02/02/2009)
- Caution donne par Mr JAMEL AREM a hauteur de 1 060 000 DT et ce, en couverture des credits a moyen terme contractes aupres de « AMIN BANK »
- La caution solidaire de MR JAMEL AREM et ce en couverture des credits de gestion contractes aupres de la BNA pour un montant de 1 550 000 DT et l'aval des billets de tresorerie pour un montant de 2 500 000 DT

II 2- Nantissements

*** Nantissement donne par MR JAMEL AREM**

- Nantissement de 100 000 actions « STEQ » accorde par MR JAMEL AREM pour le compte de la « STEQ » et ce en contrepartie du nantissement au profit de « AMIN BANK » en garantie d'un CMI pour un montant de 2 000 000 DT
- Nantissement de 80 000 actions « STEQ » accorde par MR JAMEL AREM pour le compte de la « STEQ » et ce en contrepartie du nantissement au profit de la « BIAT » en garantie d'un CMI pour un montant de 1 000 000 DT

*** Nantissement donne par la societe « CONSULT INTERNATIONAL »**

- Nantissement de 44 000 actions « STEQ » accorde par la societe « CONSULT INTERNATIONAL » pour le compte de la « STEQ » et ce en contrepartie du nantissement au profit de la « BIAT » en garantie d'un CMI pour un montant de 1 800 000 DT
- Nantissement de 8 000 actions « STEQ » accorde par la societe « CONSULT INTERNATIONAL » pour le compte de la « STEQ » et ce en contrepartie du nantissement, au profit de la « BIAT » en garantie d'un CMI pour un montant de 1 000 000 DT

* Nantissement donne par la societe « EXPRESS ASCENSEUR »

- Nantissement de 56 000 actions « STEQ » accorde par la societe « EXPRESS ASCENSEUR » pour le compte de la « STEQ » et ce en contrepartie du nantissement au profit de la « BIAI » en garantie d'un CMI pour un montant de 1 800 000 D1

II 3- Hypothèques

* En couverture des credits à moyen terme contractes aupres de « AMIN BANK »

-Hypothèque donnee par la societe « FLOWER » de la totalite des parts indivises revenant a la societe « FLOWER » dans la propriete constituee par la parcelle n° 694 sise a la Zone Industrielle Charguia Rue 8601 n° 8 d'une superficie de 1228 m² a distraire du titre foncier n° 57562 en couverture du credit a moyen terme de 400 000 D1

* En couverture des credits contractes aupres de la « BNA »

-Hypothèque de rang utile sur la totalite de la propriete revenant à MR JAMIL ARIEM et a MADAME LAMIA ARIEM, objet du titre foncier n° 142243 TUNIS